https://snetap-fsu.fr/Financement-des-Assistants-d,3774.html

Financement des Assistants d'Education au MAAF, la situation s'aggrave...

- Les Dossiers - Vie Scolaire -

Date de mise en ligne : jeudi 8 octobre 2015

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Alors que l'année 2015 avait été marquée par une amélioration sensible du financement des AE du MAP par rapport à ceux de l'EN, le Projet de Loi de Finances 2016 prévoit un sévère recul puisque les crédits sont annoncés en diminution par rapport au budget 2015 (28 112 078 ¤ contre 28 816 923 ¤), une baisse 704 845 ¤ qui correspond à une diminution de financement de 600 ¤ par AE et par an.

On comprend mieux que Stéphane Le Foll n'ait pas abordé cette question à l'occasion de sa présentation du PLF 2016 au CTPM du 30 Septembre, alors qu'il en avait fait largement état un an auparavant en indiquant que l'écart avec l'Education Nationale était en passe de se réduire.

Force est de constater que loin de se réduire cet écart se creuse à nouveau au détriment de nos établissements dont les budgets déjà très fragiles seront une nouvelle fois mis à contribution pour des financements qui ne relèvent pas de leurs attributions.
A moins que ces établissements n'aient d'autres recours que de recruter moins d'Assistants d'éducation que prévu au détriment de l'encadrement et de la sécurité des élèves.

Si l'on se réfère au nombre de postes d'AE affiché dans le PLF (1247) il manque 4047 ¤ par AE et par an, soit pour un lycée agricole « moyen » doté de 6 AE une somme annuelle de 24282 ¤ à la charge de l'établissement, par rapport à un même établissement de l'Education Nationale.

Si l'on se réfère au nombre d'AE normalement en poste dans nos lycées (1165 car 82 postes ont été inscrits en plus au budget en 2015 et au PLF 2016 sans aucune traduction concrète sur le terrain), il manque alors « seulement » 2461 ¤ par AE et par an, soit toujours dans le cas d'un établissement « moyen » doté de 6 AE, une charge de 14766 ¤.

Alors que le Ministère annonce une augmentation des effectifs de l'Enseignement Agricole Public de 1 %, il diminue les crédits de financement déjà largement insuffisants des personnels chargés de l'encadrement de ces élèves...

Une différence de traitement, aggravée dans le PLF 2016, toujours inacceptable entre les élèves, et leurs familles, scolarisés dans les établissements de l'Education Nationale et ceux de nos établissements de l'Enseignement Agricole Public.

Financement des Assistants d'Education

	Education Nationale	Ministère de l'Agriculture	Différentiel
Budget 2014	26300 ¤ / AE	21309 ¤ (1165 POSTES)	-4991 ¤
Budget 2015	26598 ¤ /AE	23109 ¤ (1247 POSTES) 24736 ¤ (1165 POSTES)	-3489 ¤ 1862 ¤
PLF 2016	26591 ¤ / AE	22544 ¤ (1247 POSTES) 24130 ¤ (1165 POSTES)	-4047 ¤ 2461 ¤

Copyright © Snetap-FSU